Celui qui a accompli la retraite spirituelle avec moi, qu’il se retire les dix derniers jours. Car j’ai vu cette fameuse nuit, puis on me l’a fait oublier. J’ai vu qu’au matin suivant cette nuit, je me prosternais dans l’eau et la terre. Cherchez-la donc dans les dix dernières nuits et, plus précisément, cherchez-la dans les nuits impaires.

Abû Sa’îd al-Khudrî (qu’Allah l’agrée) relate : « Le Messager d’Allah avait l’habitude de pratiquer la retraite spirituelle dans les dix jours du milieu du mois de Ramadan. Une année, la nuit du vingt-et-un [qui était la date à laquelle, à l’aube, il quittait l’endroit de sa retraite], il nous a dit : « Celui qui a accompli la retraite spirituelle avec moi, qu’il se retire les dix derniers jours. Car j’ai vu cette fameuse nuit, puis on me l’a fait oublier. J’ai vu qu’au matin suivant cette nuit, je me prosternais dans l’eau et la terre. Cherchez-la donc dans les dix dernières nuits et, plus précisément, cherchez-la dans les nuits impaires. » Or, cette nuit-là, il avait plu et l’eau avait coulé dans la mosquée, qui n’était faite que de bois et de branches de palmier. J’ai donc pu voir l’eau et la terre sur le front du Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) à l’aube du vingt-et-unième jour. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Abû Sa’îd al-Khudrî (qu’Allah l’agrée) informe du fait que le Prophète (sur lui la paix et le salut) avait l’habitude de pratiquer la retraite spirituelle pendant les dix jours du milieu du mois de Ramadan, dans l’espoir de trouver la Nuit du Destin (« Laylatu-L-Qadr »). Une année, lors de la vingt et unième nuit de ce mois, celle qui habituellement concluait sa retraite, et alors qu’il s’était retiré comme à son habitude, il apprit que la Nuit du Destin se situait dans les dix dernières nuits. Il dit alors à ses Compagnons : « Celui qui a accompli la retraite spirituelle avec moi lors des dix jours du milieu du mois de Ramadan, qu’il continue encore pendant les dix derniers jours. » Il les informa qu’Allah lui avait montré en rêve la Nuit du Destin avant de la lui faire oublier. Dans ce rêve, il avait vu l'un de ses signes qui se réalisa la même année, et qui était le fait qu’il se prosterne dans de l’eau et de la terre. Allah a donc réalisé le rêve que le Prophète (sur lui la paix et le salut) avait fait : la nuit précédant le vingt-et-unième jour, la pluie tomba. A cette époque, vu que la mosquée n’était faite que de palmiers, ses murs bâtis à partir de troncs et son toit fait de branches, son sol s’en retrouva trempé, et le Prophète (sur lui la paix et le salut) se prosterna dans l’eau et la terre au cours de la prière de l’aube du vingt-et-unième jour.


النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee